ART. 3 N° AC1347

## ASSEMBLÉE NATIONALE

2 avril 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

## **SOUS-AMENDEMENT**

N º AC1347

présenté par

Mme Céline Hervieu, M. Vicot, Mme Hadizadeh, M. Echaniz, M. Emmanuel Grégoire, Mme Herouin-Léautey, M. Christophle, Mme Rouaux, M. Proença et Mme Keloua Hachi

à l'amendement n° AC|1138 du Gouvernement

-----

## **ARTICLE 3**

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« un sénateur »

les mots :

« trois sénateurs ».

## **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement tend à renforcer la représentation de nos parlementaires au conseil d'administration de la holding France Médias.